

PROGRAMME DEPARTEMENTAL
DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE
EN MORBIHAN
ANNEE 2020

SYNTHESE DE L'ACTION 2020



PREAMBULE

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011.

Depuis 2014, l'ensemble du département est concerné par l'espèce.

2015 marque la mise en place d'un Comité de Pilotage frelon asiatique à l'échelle départementale, réunissant toutes les forces vives, et d'un plan de lutte collectif organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux.

ORGANISATION

Sur décision du Comité de Pilotage réuni à Vannes le 25 février 2020, l'organisation, pour l'année 2020, est restée identique à celle de 2019.

⇒ Maintien des référents communaux mis en place en 2015. Ces référents permettent de suivre et d'accompagner les administrés sur toutes les questions liées au frelon asiatique (identification, remboursement, ...)

- Rappel des principales missions du référent frelon asiatique :

- ▶ Avec l'aide des Mairies, faire la promotion du piégeage des Fondatrices au printemps (avril/mai).
- ▶ En cas de découverte d'un nid, confirmer l'espèce et la hauteur
- ▶ Mettre à disposition les éléments de choix d'une entreprise en mesure d'assumer la destruction du nid (liste des prestataires référencés)
- ▶ Transmettre à la FDGDON 56 les éventuelles anomalies de destruction et le bilan des destructions en fin d'année.

⇒ Proposition de deux actions de lutte contre le frelon asiatique afin de limiter la prolifération et réduire l'impact sur les pollinisateurs et participer à la sécurité publique :

- ▶ **Le piégeage :**

⇒ Piégeage des fondatrices au printemps par la population, les agents de collectivités et les apiculteurs à proximité des anciens nids, des arbres à fleurs, des composteurs, ...



.../...

Une période limitée de piégeage (avril-mai) et l'utilisation de pièges sélectifs ont, de nouveau, été préconisées afin de limiter l'impact sur l'entomofaune. Des références de pièges sélectifs ou un modèle de fabrication, ont été mis à disposition sur le site internet de la FDGDON 56.

- ☞ Piégeage auprès des ruchers, par les apiculteurs, durant l'été et l'automne, afin de limiter les attaques sur les abeilles.

▶ **La destruction des nids :**

Une charte de bonnes pratiques de destruction des nids a de nouveau été proposée par la FDGDON 56 aux désinsectiseurs. Ces professionnels sont donc tenus, pour être référencés par la FDGDON 56, de détenir à minima un certibiocide, une assurance responsabilité civile et d'avoir une bonne maîtrise d'intervention sur les nids.

Dans la charte figurent notamment les engagements suivants :

- ▶ Pour les nids primaires : la destruction est préconisée lorsque la reine est à l'intérieur du nid, donc préférentiellement le soir.



- ▶ Pour les nids secondaires : l'appel d'un professionnel pour des raisons de sécurité et d'efficacité est recommandé. Le traitement des nids devra être réalisé de préférence le matin ou le soir et, dans la mesure du possible, ceux-ci devront être décrochés sous 10 jours. L'utilisation d'un insecticide contenant des pyrèthres naturels, moins dangereuses pour l'utilisateur et l'environnement, a été recommandée.

Sur la base des préconisations du Comité de Pilotage, des tarifs indicatifs ont été déterminés de façon à éviter les dérives.

Prix maximum autorisé pour les désinsectiseurs ayant signé la charte avec la FDGDON 56 (tarifs ne concernant que le frelon asiatique) :

● NIDS PRIMAIRES (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm)	78 € TTC
● NIDS situés à moins de 8 mètres	114 € TTC
● NIDS situés entre 8 et 20 mètres	147 € TTC
● NIDS situés à plus de 20 mètres	208 € TTC

NB : Exceptionnellement en cas d'intervention difficile sous toiture, une majoration sur devis pourra être proposée.

31 Prestataires ont été référencés par la FDGDON 56 en 2020.

.../...

COMMUNICATION

Afin d'informer et de sensibiliser les référents, les Mairies et les Communautés de Communes, une documentation complète a été envoyée début avril 2020. Etaient joints au courrier :

- La synthèse 2019
- La description de l'organisation de la lutte 2020
- La liste des désinsectiseurs référencés FDGDON 56 pour 2020
- La grille tarifaire 2020

L'ensemble de ces documents a également été mis en ligne sur le site internet de la FDGDON 56 :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique>

BILAN

L'ensemble des référents frelon asiatique a reçu, fin novembre, un questionnaire permettant de nous fournir un certain nombre d'éléments :

- Nombre de nids primaires et secondaires recensés (détruits ou pas)
- Participation éventuelle à la destruction des nids des communes ou intercommunalités (participation financière ou mise à disposition de salariés communaux)
- Difficultés éventuelles rencontrées.

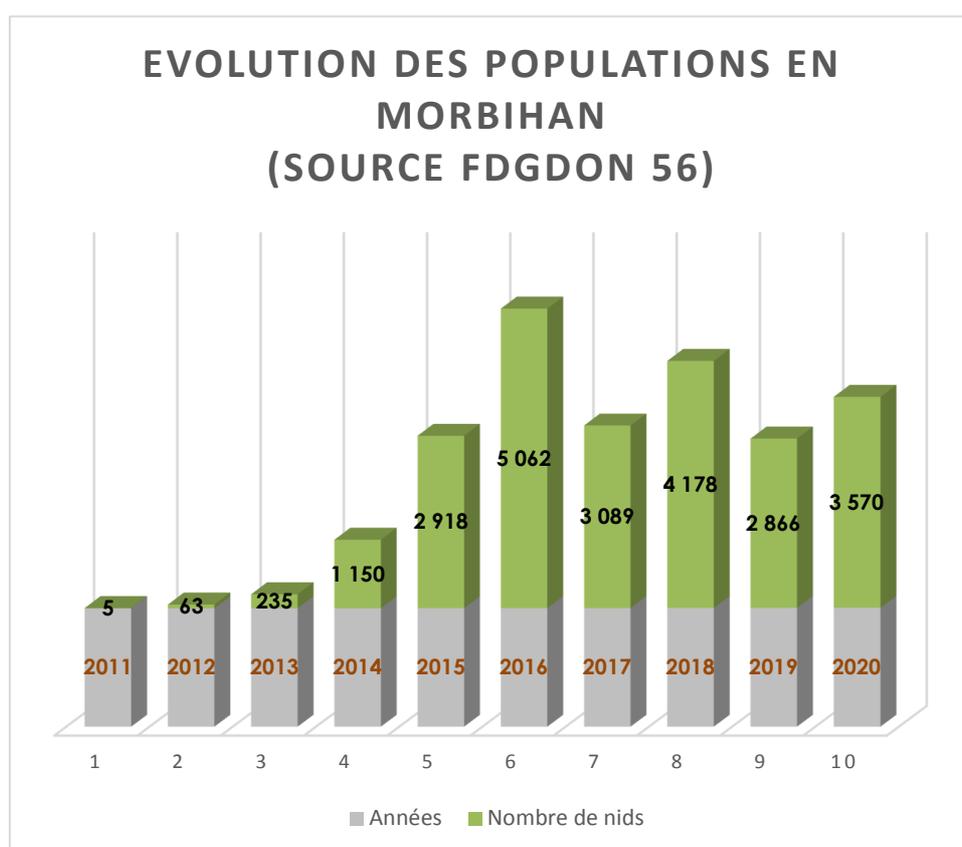
60 % des référents ont répondu au questionnaire.

Les désinsectiseurs référencés par la FDGDON 56 sont également contactés (dans le cadre de la charte, ils s'engagent à nous fournir leur bilan en fin d'année), cela permet d'établir un bilan relativement précis.

.../...

La synthèse des éléments collectés est la suivante :

	2020	2019	2018
Nombre de nids primaires recensés et détruits	433	500	590
Nombre de nids secondaires recensés	3 570	2 866	4 178
Nombre de nids secondaires détruits	3 143 (88 %)	2 494 (87%)	3 680 (88 %)



Le nombre de nids recensé en 2020 affiche une hausse de 25 % par rapport à 2019 mais reste cependant inférieur à celui de 2018.

Il est vraisemblable que le confinement du printemps 2020 lié à la crise sanitaire n'ait pas permis une mobilisation forte des référents pour l'organisation d'un piégeage collectif sur leur territoire. Ceci peut en partie expliquer cette hausse des populations.

En effet, sur demande du MNHN et de l'ITSAP, une étude sur l'évaluation de l'efficacité du piégeage de printemps des fondatrices de frelons asiatiques a eu lieu de 2016 à 2019 sur 3

départements en France (départ. : 56/64/80). Pour le 56, elle a été réalisée en lien avec la FDGDON 56 et les référents frelons. Les premières conclusions montrent une corrélation positive entre les variables pièges/fondatrices. Un piégeage soutenu sur plusieurs années permet une diminution assez importante du nombre de nids.

Les attaques sur les ruches ont été nettement plus marquées cette année que l'an passé.

Les zones urbanisées, comme les années passées, sont de nouveau très impactées par la présence du frelon asiatique. Les reines fécondées y trouvent d'excellentes conditions pour leurs refuges hivernaux et leur développement (chaleur, nourriture, support, ...).

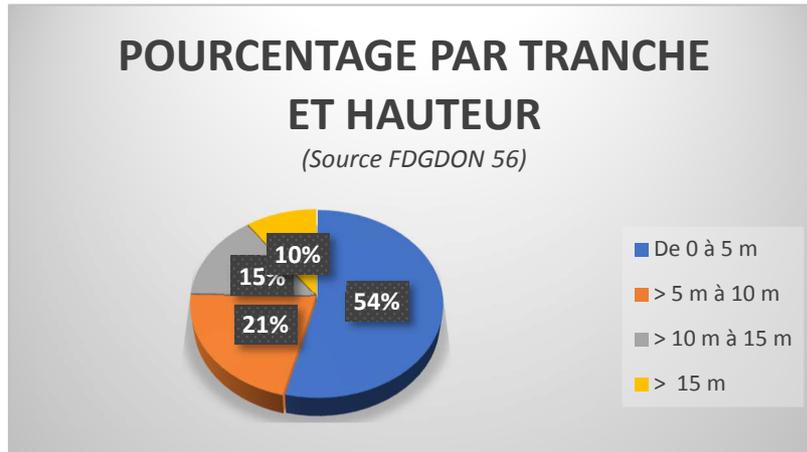
La densité (nombre de nids / Km²) est beaucoup plus importante en ville qu'en campagne.

Quelques exemples :

	NIDS 2020	NOMBRE DE NIDS AU KM2		NIDS 2020	NOMBRE DE NIDS AU KM2
AURAY	69	9,6	BRECH	22	0,5
LORIENT	194	11	CLEGUEREC	17	0,3
HENNEBONT	46	2,5	PLOUGOUMELLEN	9	0,4
VANNES	220	6,8	SEGLIEN	9	0,2

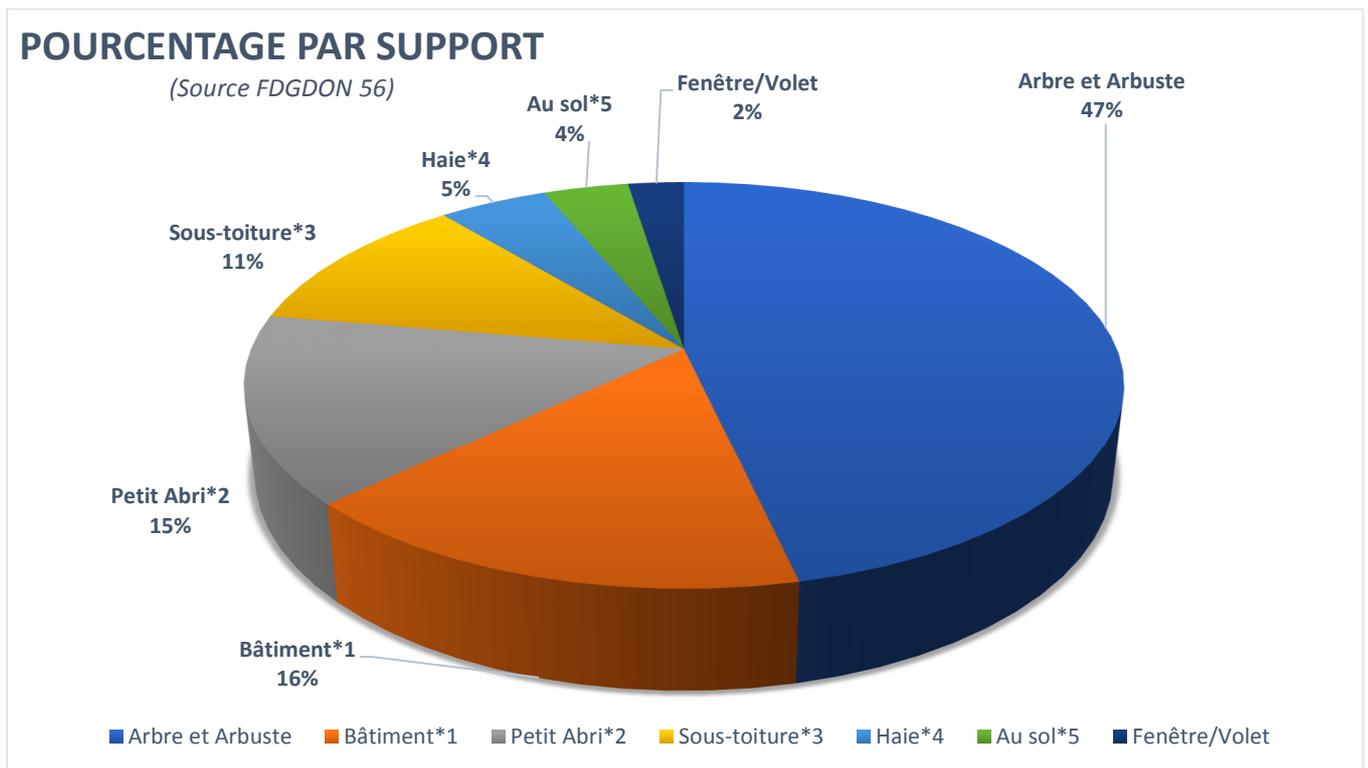
⇒ La majorité des nids est de nouveau placée à une hauteur relativement basse cette année, ce qui augmente le risque d'accidents (piqûres).

.../...



⇒ Cette année, les principaux supports des nids de frelons asiatiques sont en extérieur, les arbres et arbustes, les haies et supports proches du sol représentent 56 % des supports recensés. Les 44 % restants concernent des supports intérieurs (bâtiments, petits abris, sous toiture, fenêtres ou volets).

Les arbres et arbustes représentent à eux seuls 47 % des supports.



*1 Comprend Hangar, garage, mur, charpente, porte, grenier, gouttière, cheminée ...

*2 Comprend Abri de jardin, nichoir, niche, cabanon, préau, compteur EDF ...

*3 Comprend Couverture, cache moineau ...

*4 Comprend Buisson

*5 Comprend Tas de ronce, regard, chaise de jardin, voiture abandonnée, dans le sol, butte ...

